



Origine des pièces nécessaires au Pacs

Par Arionne

Bonsoir,

Je voudrais me pacser avec mon petit ami qui vit en france. Je réside en belgique et je suis de nationalité congolaise. Ma preoccupation concerne la provenance des pièces à fournir:

- le certificat de non coutume je dois le faire à l'ambassade du congo en belgique ?
- pour l'acte de naissance : il s'agit de fournir une copie de l'acte de naissance légalisé de l'ambassade du congo en belgique?
- enfin le certificat de non - pacs je dois le demander à qui?

Merci

Par ESP

Bonjour

Votre idée est la bonne, il faut s'informer auprès de l'ambassade ou du consulat.